

Comment mettre en œuvre les Paiements pour Services Environnementaux en France dans un objectif de préservation de la biodiversité ?

Petit-déjeuner de présentation suivi d'une table ronde

Mercredi 5 mars de 8h30 à 11h45 - Hôtel de Pomereu, Paris

La notion de service écosystémique est aujourd'hui pleinement mobilisée au niveau international pour rendre compte des dépendances des activités humaines aux écosystèmes. En France, la thématique reste encore émergente. Cependant, la réflexion sur l'évaluation économique et biophysique des écosystèmes est désormais lancée au niveau national, de même que sur le potentiel des mécanismes de financement innovants de la préservation de la biodiversité. Parmi ces instruments, les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) peuvent offrir un cadre privilégié pour faire financer la préservation de la biodiversité par ceux qui en bénéficient et traduire l'importance sur le terrain du maintien et de la restauration des services écosystémiques. Quelles implications pour les PSE de l'approche de la biodiversité par les services écosystémiques ? Quels défis juridiques et économiques pour sa mise en œuvre opérationnelle en France ? Quels positionnements et retours d'expériences des acteurs de terrain sur cet outil ?

PROGRAMME

8h30

Accueil des participants - petit-déjeuner

9h-9h45

Présentation du premier numéro des Cahiers de Biodiv'2050 : « Les paiements pour préservation des services écosystémiques : cadres conceptuels et défis opérationnels pour l'action »

- Introduction : **Laurent Piermont** - Directeur de la Mission Economie de la Biodiversité
- Présentation de l'étude : **Aurélien Guingand**, Chargé d'études économiques - Mission Economie de la Biodiversité

Pause café

10h-11h15

Comment mettre en œuvre les paiements pour services environnementaux en France dans un objectif de préservation de la biodiversité ?

Identifier les enjeux, les opportunités et les obstacles liés la mise en œuvre opérationnelle de ce mécanisme de financement innovant en France : Table ronde réunissant acteurs et experts afin de développer une réflexion commune, à travers une approche écologique, économique, juridique et opérationnelle.

- **Alain Karsenty** : Economiste - Directeur de recherche au Cirad
- **Bernard Labat** : Chargé de mission droit & économie de la biodiversité - Humanité et Biodiversité
- **Carole Hernandez Zakine** : Responsable Pôle Réflexion et Développement Durable - SAF Agriculteurs de France
- **Anne-Louise Guilmain** : Chargée d'études spécialisée agriculture – Agence de l'eau Seine-Normandie

11h20-11h45

Conclusions de la matinée

- **Jacques Weber** : Economiste et anthropologue, membre du comité scientifique de la Mission Economie de la Biodiversité
- **Laurent Piermont** : Directeur de la Mission Economie de la Biodiversité